

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 09 avril 2024

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 5
- Qui ont pris part à la délibération : 4
 - POUR : 4
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 du mois d'avril, à **09 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre Savelli, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, constate que **le quorum est atteint** : 5 conseillers **présents** : M. Pierre SAVELLI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Paul TIERI, Jean ZUCCARELLI et 4 conseillers **absents** : M. Jean-Charles LEONARDI, Michel ROSSI, Jean-Jacques PADOVANI, Philippe PERETTI.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'**élection d'un secrétaire** parmi les membres présents. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Monsieur Paul TIERI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n°249 du 09 04 2024

Domaine : Autorisations de programme et autorisations d'engagement/Crédits de paiement - Budgets primitifs Eau potable et Assainissement 2024.

Le Conseil d'Administration ;

Vu les dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;
Vu la délibération du 29 Octobre 2020 du conseil communautaire de la CAB désignant le Président et les Vice-présidents et le Président de la régie Les Eaux du Pays Bastiais ;
Vu la délibération datée du 29 février 2024 relative au débat d'orientation budgétaire ;
Considérant les opérations d'investissement inscrites au plan pluriannuel d'investissement, ainsi que leur montant.

Le Président ayant donné lecture du rapport n° 3

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 09 avril 2024

Délibération n°249 du 09 04 2024

Domaine : Autorisations de programme et autorisations d'engagement/ Crédits de paiement - Budgets primitifs Eau potable et Assainissement 2024.

Après en avoir délibéré, par 4 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention :

- 1/ Adopte** les autorisations de programme / autorisations d'engagement et crédits de paiement tels qu'ils figurent en annexe à la présente délibération et inscrites aux budgets primitifs eau potable et assainissement 2024 ;
- 2/ Dit** que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*

Accusé de réception en préfecture 02B-812962611-20240410-2024-249-DE Date de télétransmission : 10/04/2024 Date de réception préfecture : 10/04/2024 Page 2 sur 2
